

Découvrir la liturgie de la Parole

*Les textes ci-dessous sont extraits de la
« Présentation Générale du Missel Romain » (PGMR).
Ils ont été choisis parmi ceux qui concernent plus particulièrement
le ministère du lecteur.
Les numéros des articles sont ceux du texte complet
qui se trouve en tête du lectionnaire et auquel chacun pourra se référer.*

Les divers éléments de la messe.

Les façons de prononcer les différents textes

- 38.** Dans les textes qui doivent être prononcés clairement et à voix haute par le prêtre, le diacre, le lecteur, ou par tous, le ton de voix doit répondre au genre du texte lui-même, selon qu'il s'agit d'une lecture, d'une prière, d'une monition, d'une acclamation ou d'un chant ; il doit répondre aussi à la forme de la célébration et à la solennité du rassemblement. En outre, on tiendra compte du caractère des diverses langues et de la mentalité des peuples.
Dans les rubriques et les normes qui suivent, les mots « dire » ou « prononcer » doivent donc s'entendre soit du chant, soit de la récitation, en observant les principes exposés ci-dessus.

L'importance du chant

- 39.** L'Apôtre invite les fidèles qui se rassemblent dans l'attente de l'avènement de leur Seigneur, à chanter ensemble des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés (cf. Col 3, 16). Le chant est en effet le signe de l'allégresse du cœur (cf. Ac 2, 46). Aussi saint Augustin dit-il justement : « Chanter est le fait de celui qui aime », et selon un proverbe ancien : « Bien chanter, c'est prier deux fois ».
- 40.** On fera donc grand usage du chant dans les célébrations, en tenant compte de la mentalité des peuples et des aptitudes de chaque assemblée. S'il n'est pas toujours nécessaire, par exemple aux messes de semaine, de chanter tous les textes qui, par eux-mêmes, sont destinés à être chantés, on mettra tout le soin possible pour que le chant des ministres et du peuple ne soit pas absent des célébrations, les dimanches et fêtes de précepte.
Cependant, en choisissant les parties qui seront effectivement chantées, on donnera toutefois la priorité à celles qui ont plus d'importance, et surtout à celles qui doivent être chantées par le prêtre, le diacre ou le lecteur, avec réponse du peuple, ou qui doivent être prononcées simultanément par le prêtre et le peuple

- 41.** Le chant grégorien, en tant que chant propre de la liturgie romaine, doit, toutes choses égales d'ailleurs, occuper la première place. Les autres genres de musique sacrée, et surtout la polyphonie, ne sont nullement exclus, pourvu qu'ils s'accordent avec l'esprit de l'action liturgique et qu'ils favorisent la participation de tous les fidèles.
- Et comme les rassemblements entre fidèles de diverses nations deviennent de plus en plus fréquents, il est nécessaire que ces fidèles sachent chanter ensemble, en latin, sur des mélodies assez faciles, au moins quelques parties de l'Ordinaire de la messe, notamment la profession de foi et l'oraison dominicale.

Les gestes et les attitudes du corps

- 42.** Les gestes et les attitudes du corps, tant ceux du prêtre, du diacre ou des ministres, que ceux du peuple doivent viser à ce que toute la célébration manifeste une belle et noble simplicité, que soit perçue toute la vraie signification de ses diverses parties et que soit favorisée la participation de tous. On devra donc être attentif aux normes de cette *Présentation générale* et à la pratique reçue du rite romain ainsi qu'au bien commun spirituel du peuple de Dieu, plutôt qu'à ses goûts personnels et à son propre jugement. Les attitudes communes à observer par tous les participants sont un signe de l'unité des membres de la communauté chrétienne rassemblée dans la sainte Liturgie; en effet, elles expriment et développent l'esprit et la sensibilité des participants.